Nous maire officiers municipaux, et membres composant le
Conseil General de la Commune du Bousquet soussignés, sur la demande qui
nous a été faite d'un Certificat de civisme, par la citoyenne marie marguerite
athenaïs prads, veuve de jaques aymar Roquefeuil, [illegible] du Bousquet
Residante pour le present a Clermont ferrand, et avant au lieu du Bousquet, sur
notre commune district d'Segenies, departements de Laveyron, apres luy avoir fait
subir les trois jours d'affiche prescripts par la loy, Certifions que lad prads a donné
des preuves non Equi[illegible], d'un civisme pur et Reconnu depuis le commencement de
la revolution jusqu[illegible] depart du Bousquet pour Clermont, quelle a meme
fait des sacrifices genereux en faveur de la chose publique, soit en fournissant presque
tous les arbres de la liberté qui ont été complantés dans le canton de laguiolle, quelle
a donnés a discretion a tous ceux qui luy en ont demandé, que dans tout le tems de
sa residance au Bousquet elle a Rendu des services essentiels a tous les indigents
quelle se faisoit un devoir de visiter les infirmes et de leur procurer tout secours
jusqu'a fournir aux frais des officiers de santé pour certains malades de son
endroit, certifions enfin quelle Etait très populaire, Bonne mere et Bonne
Epouse et très charitable, et na jamais été dans le cas de faire la moindre peine
a personne en foy de quoy luy avons delivré le present pour luy servir de certificat
de civisme en conseil general de la commune du Bousquet le vingt Brumaire de lan
trois de la République francaise une et indivisible pages maire Cabanetes
Not.

Lagrifoul no dangles officier mpl de neyrouses notable
Dmayrouse agent national — froumen officier mpl — besombes notable
ou pour certifier la signature de officiers
municipaux du bousquet, par nous adm. notaires
du district de St Geniés le 24 brumaire 3me année
Republicaine Délpéch Lautard Alessas Gineston fco. Comm